



PROCES-VERBAL

Bureau du Comité Directeur

Réunion du : **Séance du 8 Mars 2021**

Président: M. Jean-René MORACCHINI

Vice-présidents : Michel SORBARA, Antoine EMMANUELLI,
Franck RISTERUCCI, Dominique BASTERI

Secrétaire Général : Jean Luc AIROLA

Secrétaire Général Adjoint : Didier GRASSI

Trésorier : Jean francois PAOLACCI

Excusé(s) : jean Francois PAOLACCI

Absent(s) :

Assiste(nt) : PFONTANA, N GAGLIARDI, Y VAUZELLE

(Conseillers techniques)

ELIGIBILITE DES CLUBS AU LABEL JEUNES FFF (AC Ajaccio, SC Bastia, GFC Ajaccio) :

Les membres du bureau du comité directeur, après avoir pris connaissance des évaluations des trois clubs nationaux candidats au label jeunes FFF, pour la saison 2020/2021, par les conseillers techniques, valident les propositions suivantes :

- Ligue 2 :
 - AC Ajaccio : éligible au niveau « élite » Première demande
- National 1 :
 - SC Bastia : éligible au niveau « excellence » Renouvellement
- National 2 :
 - GFC Ajaccio : éligible au niveau « excellence » Première demande

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance